

LA RIVE



06

Septembre 2020

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.

Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénèche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.

Edito:

Revoilà le temps nauséabond des lettres anonymes... L'humeur ambiante étant de dénigrer systématiquement votre serviteur, les «tordus psychopathes» des insultes non signées s'en donnent à cœur joie... La façon la plus sage et la plus intelligente de traiter ce genre de torchons, c'est de les ignorer... Plus grave, par contre, c'est que ces eunuques du débat public ont exhibé une lettre administrative sortie tout droit des archives municipales, ce qui signifie que Madame la Maire est parfaitement au courant de l'identité de l'auteur de cette lettre. C'est en effet elle et elle seule qui donne l'autorisation de consulter ces archives. Le «corbeau» a visiblement ses entrées à la Mairie d'Ugny le Gay!

Enfin un éclair de lucidité dans le fatras des élucubrations «Trumpésiennes» de Monsieur Lelong... Il pose enfin la seule question qui compte vraiment dans ce débat municipal:

«Mais, Monsieur Goyhénèche, pourquoi faites-vous donc tout ça?...»

Et bien Monsieur Lelong, je fais tout ça parce que dans la vie, et particulièrement en politique, je déteste la «tricherie»! Quand on s'engage devant les électeurs à défendre une cause, on va jusqu'au bout, même si on doit y laisser des plumes... Nous nous étions engagés à défendre un projet, et nous avons des adversaires qui en défendaient un autre. Pour se faire élire, ils ont démolé très violemment le bilan de la précédente mandature. Malgré cela, notre liste, et avec elle son projet, ont été placés en tête des suffrages. Mais Madame la Maire a cru bon de partager l'exécutif du pouvoir municipal avec nos adversaires, en faisant élire Madame Férot au poste de première adjointe. Tout se passe comme si on ne tenait absolument pas compte de tout ce qui a été dit et promis pendant la campagne électorale... On a donc menti aux électeurs, en abandonnant les choix pour lesquels on a été élu... Bien sûr, c'est ce que font habituellement la plupart des personnes qui s'occupent de politique... Et c'est hélas ce que font aujourd'hui les élus du Conseil Municipal d'Ugny le Gay...

C'est ce que je dénonce et que je dénoncerai jusqu'en Mars 2026! ... Si Dieu me prête vie...

La grande jungle des fournisseurs d'accès.....

Nous voilà donc, depuis le mois d'août, confrontés au choix Cornélien du Fournisseur d'Accès Internet (le fameux «FAI»), qui va nous permettre d'utiliser le réseau fibre optique à la maison (le «FTTH», Fiber To The Home in English)...

Problème crucial: comment faire notre choix parmi les onze fournisseurs d'accès qui ont décidé d'utiliser le réseau fibre du département de l'Aisne?... Les plus courageux d'entre nous vont certainement s'atteler à la lourde tâche d'aller explorer tous les sites des sociétés présentes sur notre RIP (Réseau Internet Public), pour essayer de comparer leurs offres... Bonne chance, car elles sont toutes présentées très différemment, et c'est difficile de se faire une idée tant le problème est complexe!...

Bien sûr, nous pouvons compter aujourd'hui sur l'immense réservoir d'informations que représente Internet pour nous éclairer sur la compréhension des problèmes. Mais beaucoup de contenus sont orientés, et les recherches aboutissent souvent à des sites qui ne font que défendre les grandes sociétés commerciales. Ils ne remettent que très rarement en question leur politique... Cependant, j'en ai trouvé un, indépendant et sans but lucratif, qui s'appelle "la fibre info" à l'adresse: <https://lafibre.info/>... C'est une mine d'informations, avec un forum fort intéressant où des intervenants témoignent et expliquent le pourquoi de tous les problèmes que l'on peut rencontrer sur la fibre...

Je me suis quand même penché sur le problème et voici un tableau synthétisant le fruit de mes recherches:

Tableau comparatif des offres fibres à Ugny le Gay...

| Fournisseur | Offre | prix mensuel | Promo | Frais Installation | Débit | Téléphone | Télé |
|-------------|--|--------------|---------|--------------------|-------------|---|---------------|
| ORANGE | fibre up | 41,00 € | 31,00 € | non | 600↑ 2000↓ | fixe illimité | 160 |
| FREE | Pop | 41,00 € | 31,00 € | ??? | 700↑ 5000↓ | fixe illimité | 200 |
| BOUYGUE | Pas d'offre Bouygue Télécom disponible à Ugny le Gay !!! | | | | | | |
| SFR | fibre | 38,00 € | 15,00 € | ??? | 500↑ 1000↓ | fixe illimité | 200 |
| NORDNET | ideal+ | 45,00 € | 30,00 € | ??? | 1000↑ 1000↓ | fixe illimité + mobile Mobile illimité 5go | 200 |
| KNET | Pulse | 40,00 € | non | ??? | 1000↑ 1000↓ | fixe illimité | 130 |
| CORIOUS | Pulse | 45,00 € | 40,00 € | ??? | 1000↑ 1000↓ | fixe illimité | ??? Canal+ |
| OZONE | Intense | 49,00 € | 39,00 € | ??? | 1000↑ 1000↓ | fixe illimité + mobile | TNT |
| Tel wann | offre tv | 42,00 € | non | ??? | ??? | fixe illimité | ??? |
| We Access | Fibre optique | 49,00 € HT | non | 49,00 € | 1000↑ 1000↓ | fixe illimité | non |
| Video futur | Intense | 40,00 € | 30,00 € | ??? | 1000↑ 1000↓ | fixe illimité + mobile | non |

Quelles conclusions et surtout quels enseignements tirer de ce comparatif?...

Tout d'abord, qu'il est très difficile de se faire une opinion vraiment objective de la qualité des offres tant la présentation de celles-ci sont disparates... Là on vous donne le nombre de chaînes (sans nous préciser d'ailleurs si elles sont cryptées et payantes, ou en accès libre), là on vous annonce quel type de chaînes vous allez pouvoir capter (TNT, VOD etc.), mais sans vous indiquer le nombre de chaînes... Pour le débit, c'est pareil, on vous donne un débit «théorique»... Mais on sait que le débit «réel» est loin de correspondre à celui-ci. Les utilisateurs de la fibre sont d'ailleurs déçus parfois lorsqu'ils testent la vitesse de transmission des données de leur ligne, mais cela est aussi fonction des capacités de notre matériel (carte wifi, liaison wifi, câbles, etc...).

Très peu de FAI communiquent sur les frais d'installation, ou les frais annexes. Pour ma part, Orange m'a fait payer 10 euros supplémentaires pour l'acquisition d'un décodeur TV... De même, qu'en est-il de l'installation de la fibre pour les citoyens qui n'ont pas opté pour le pré-raccordement?... Vont-ils payer l'installation?... Et lorsque quelque chose tombera en panne, à qui va t-on s'adresser pour réparer?... L'opérateur auprès duquel on a souscrit un abonnement ou le concessionnaire de la ligne, à savoir l'Useda (Union des Secteurs d'Électricité du Département de l'Aisne)?...

Beaucoup de questions donc, que nous aurions pu poser si l'Useda avait maintenu son cycle de réunions dans les communes nouvellement équipées de la fibre... Mais voilà, covid oblige, les responsables de ce syndicat ont préféré s'abstenir...

Et notre municipalité dans tout ça?...

Peu d'informations en vérité... Madame la Maire s'est contentée de nous communiquer la lettre de l'Useda annonçant l'annulation de la réunion d'information qu'on était en droit d'attendre... Elle nous a donné la liste des fournisseurs d'accès, sans aucun commentaires, et sans aucune information sur l'évolution de la situation... A nous donc de nous débrouiller pour aller à la «pêche» aux renseignements !...

Il y aurait pourtant fort à faire pour nos deux délégués municipaux à l'Useda, Madame LELONG et Madame FEROT... Il faudra déjà demander des comptes au sujet de la facture laissée à la collectivité concernant l'installation de la fibre dans notre village. Faire des tranchées, poser des boîtiers, installer la fibre dans chaque maison, tout cela a dû être chiffré pour pouvoir évaluer les coûts et dresser le bilan de l'opération. D'autant que notre commune s'est engagée à payer une partie de la facture sur les vingt prochaines années... Il y a donc lieu d'en réclamer le contenu!

Enfin, ce réseau devra être entretenu... Quelles sont les conditions et surtout les financements prévus pour cet entretien?... La suite au prochain numéro...